

<https://www.aefinfo.fr/depeche/704775>

✍ Camille Cordonnier

🕒 3 min read

Loi immigration : La caution retour demandée aux étudiants étrangers n'est pas une bonne idée (Emmanuel Macron)

Le président de la République, Emmanuel Macron, considère que la caution retour demandée aux étudiants étrangers, introduite par la loi "immigration", "n'est pas une bonne idée". Invité de l'émission *C à vous* sur France 5, le 20 décembre 2023, il déclare : "Je le dis en toute sincérité car on a besoin de continuer à accueillir des talents, des étudiants du monde entier. C'est une force de la France et cela fait partie de notre modèle". Il confirme également avoir saisi le Conseil constitutionnel sur ce texte.



Emmanuel Macron estime que la caution retour demandée aux étudiants étrangers "n'est pas une bonne idée", dans *C à vous* le 20 décembre 2023. France 5

"Évidemment non", le projet de loi "immigration" "n'est pas le texte du gouvernement" et il contient des dispositions dont "je ne vais pas dire que je saute au plafond ou que je les trouve formidables", déclare Emmanuel Macron, président de la République, invité dans l'émission *C à vous*, sur *France 5*, le 20 décembre 2023.

Parmi elles, le président de la République considère que "la caution retour demandée aux étudiants étrangers, [...] n'est pas une bonne idée". "Je le dis en toute sincérité car on a besoin de continuer à accueillir des talents, des étudiants du monde entier. C'est une force de la France et ça fait partie de notre modèle".

Il fait également remarquer que le délai de carence pour les étrangers avant de percevoir les APL "a été ramené à zéro", grâce à "l'accord obtenu par la Première ministre, les ministres et les parlementaires".

"Légitime" que "la musique et le climat heurtent" certains ministres

"Est-ce que les dispositions qui ont été acceptées et ne plaisent pas à la majorité et au gouvernement valaient de dire 'on ne fait pas de texte' ? En conscience, le texte qui sort reste utile, c'est ce bouclier dont on avait besoin et les dispositions qui ont été acceptées, même si elles ne plaisent pas, ne justifiaient pas de tout bloquer", poursuit-il. Emmanuel Macron précise cependant qu'il conviendra de les "évaluer", raison pour laquelle il a saisi le Conseil constitutionnel.

Par ailleurs, interrogé sur les désaccords provoqués par ce texte dans les rangs de la majorité, y compris au sein du gouvernement, le président de la République répond qu'il est "légitime" que "la musique, le climat heurte[nt] certains parlementaires, ou ministres que cela vous bouscule". "Je le respecte. Mais après, il faut partir du réel" et "j'assume de dire que ce qu'on a fait durant cette année, de la retraite à l'assurance chômage en passant par France 2030 et les investissements d'avenir, la recherche et ce qu'on fait sur l'immigration, c'est partir du réel pour améliorer les choses".